

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 24 septembre 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

### MUSÉES DE FRANCE - FESTIVAL "LES CORÉADES" EDITION 2024 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'ASSOCIATION CORÉAM

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à François GUYON, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Gérard LABORDERIE pouvoir à Alain LECOINTE, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### **Titulaire absent suppléé :**

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

#### **Titulaires absents excusés :**

Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Nadia JAUZELON.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024**

#### **MUSÉES DE FRANCE - FESTIVAL "LES CORÉADES" EDITION 2024 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'ASSOCIATION CORÉAM**

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'association CoRéAM, Collectif Régional d'Activités Musicales en Région Nouvelle-Aquitaine, a vocation à encourager la découverte de la musique pour tous les publics par l'organisation de concerts et la formation de chanteurs amateurs par des professionnels.

Chaque année, un festival, les « Coréades », est organisé en automne, sous la direction artistique de Jean-Yves Gaudin, chef d'orchestre.

Le musée Bernard d'Agesci, en sa qualité de Musée de France, possède une collection d'instruments de musique pouvant intéresser le public touché par l'association CoRéAM. Par ailleurs, le spectacle proposé par l'association CoRéAM s'inscrit dans la même période historique et musicale que Bernard d'Agesci.

A cet égard, pour l'organisation des Coréades 2024, il est proposé un partenariat entre la CAN et l'Association CoRéAM, qui organisera dans l'auditorium, mardi 1er octobre 2024 à 20h00, le concert suivant : Emmanuel ROSSFELDER, guitare. Œuvres de Paganini, Albeniz, Tarréga, Granados

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Décide la mise à disposition gracieuse du personnel et de l'auditorium du Musée Bernard d'Agesci à l'Association CoRéAM pour l'organisation de son concert ;
- Autorise le Président, ou le Vice-président Délégué, à signer la convention de partenariat avec l'Association CoRéAM.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Sophie BOUITRIT**

**Alain CHAUFFIER**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**